

Permanences gratuites CLCV38 sans rendez-vous

Vous pouvez nous rencontrer pour vos questions en lien avec :

- **le logement** : « mon ancien propriétaire ne m'a pas rendu mon dépôt de garantie, comment la loi me protège-t-elle ? » ; « mon locataire refuse de faire visiter le logement durant sa période de préavis, comment puis-je l'y obliger ? »
- **la consommation** : « je souhaite résilier mon abonnement de téléphonie avant le terme de mon contrat, quelles sont les conditions ? »
- **la vie sociale et familiale** : « j'ai d'importantes difficultés financières, comment puis-je monter un dossier de surendettement ? »

Pour toute question n'hésitez pas à nous contacter au **04 76 23 50 15**



Février

Mercredi 21 février 2018 : 16h30-17h30 L'Illiad

Lundi 5 mars 2018 : 10h-11h Les Coulmes

Mercredi 21 mars 2018 : 16h30-17h30 L'Illiad

Mars

Avril

Lundi 9 avril 2018 : 10h-11h Les Coulmes

Mercredi 16 mai : 16h30-17h30 L'Illiad

Mai

Juin

Lundi 4 Juin : 10h-11h Les Coulmes

Ces permanences sont organisées avec le soutien du CCAS de la ville d'Eybens

Adresses des permanences

La permanence à la Maison des Habitants Les Coulmes chaque 1er lundi du mois : 10 place des Coulmes - 38320 EYBENS -

La permanence à la Maison des Habitants L'Illiad chaque 3ème mercredi du mois lundi du mois : 10 place Condorcet - 38320 EYBENS -